

Stichopus chloronotus - PENTECOST_2013-09

Les données sélectionnées concernent **3 zone(s)** du site d'étude (soit une étendue de **4.94 km²**). La campagne de terrain s'est déroulée du au . **68 transects** sont pris en compte dans les résultats ci-dessous.

Zones : Z002 ; Z004 ; Z006 ;

Transects exclus : T070;

Indicateurs de référence pour tous les individus

Les indicateurs de référence estimés sont la biomasse, l'abondance et la densité.

La biomasse totale de précaution du stock de tous les individus est estimée à **353 kg** (poids vif) et l'abondance de précaution est de **1839 individu(s)**. Cette biomasse est équivalente à **176 kg** de produits éviscérés et salés et à **11 kg** de produits séchés (bêche-de-mer).

La densité moyenne de précaution (toutes tailles comprises) dans les zones sélectionnées est estimée à **4 individus/ha** et **0.7 kg/ha**.

Les estimations ci-dessus sont des valeurs de précaution qui prennent en compte l'incertitude des mesures. Cette incertitude provient de la méthode de comptage et de la distribution hétérogène des ressources sur le site d'étude.

Bilan des estimations du stock total Stichopus chloronotus

(toutes tailles)	1.894 t ± 1.541 t
------------------	-------------------

Quotas recommandés (individus de taille légale 200 mm) :

Produits frais	0.044 t
----------------	---------

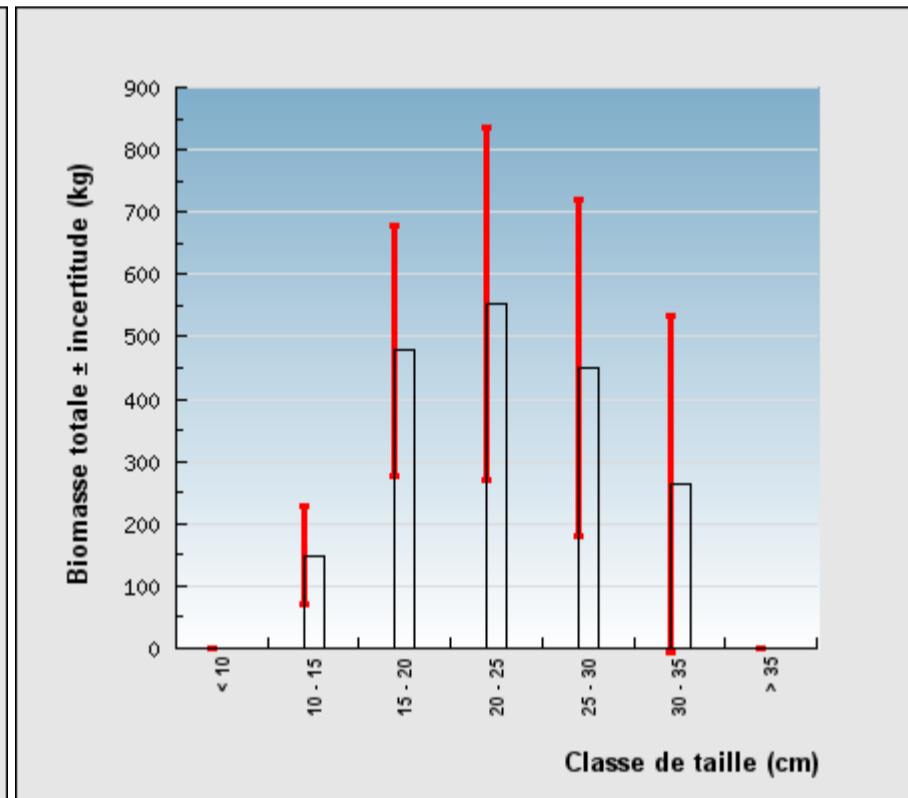
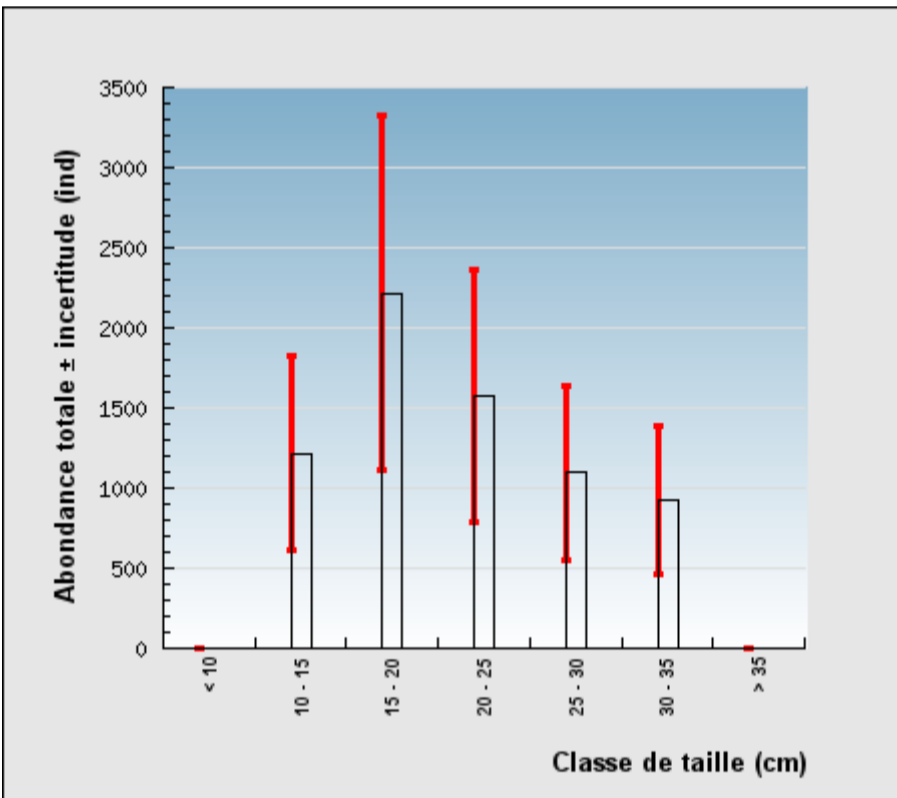
Produit salé et éviscéré	0.022 t
--------------------------	---------

Produit sec (bêche-de-mer)	0.001 t
----------------------------	---------

Interprétation biologique

La proportion d'individus de taille légale (200 mm) est estimée à **12 % de la biomasse totale du stock**. Elle indique une proportion significative de jeunes individus, comme le précise le graphique ci-dessous. **Les ressources peuvent être exploitées à hauteur des quotas recommandés dans le tableau.**

Structure en taille du stock total de l'espèce Stichopus chloronotus



Structure en taille de tous les individus de l'échantillon, observés pendant les comptages (n=20)

